

# Orientations

## Orientation 3.7 Initier et soutenir les activités économiques génératrices d'une plus-value

### environnementale sur les îles

Sur les îles, les liens et les solidarités entre les activités économiques et les espaces naturels qui les accueillent sont particulièrement marqués. Le développement économique doit donc s'orienter vers la prise en compte spécifique des enjeux environnementaux et sociaux.

[...]

Les acteurs économiques qui souhaitent valoriser leur engagement environnemental et développer une démarche de partenariat plus forte avec le parc national pourront le faire à travers la marque « Parc national ». La marque peut porter sur des activités comme la pêche artisanale, l'agriculture et les activités de pleine nature, autant que sur les services tels que l'hébergement et la restauration. La marque est un levier prioritaire pour développer sur les îles et plus largement sur l'ensemble du parc national, des activités économiques plus durables.

La structuration et la promotion d'une offre alternative aux loisirs et au tourisme balnéaire et estival contribuera spécifiquement à promouvoir un accueil durable du public.

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>3.7.1 AOA île</b> <b>Accompagner et promouvoir les structures engagées dans une démarche de développement durable sur les îles.</b></p> <p>Cette mesure vise l'ensemble des activités sur les îles qu'elles soient liées au tourisme comme l'hébergement, la restauration, les activités nautiques ou non comme l'agriculture, les activités liées au bâtiment, ... Elle s'appuiera sur les démarches d'accompagnement existantes comme par exemple la démarche 1 2 3 Environnement de la chambre de commerce et</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordination de la démarche</li><li>• Promotion des démarches environnementales et des labels existants auprès des entreprises</li><li>• Accompagnement et animation des actions collectives</li><li>• Promotion et communication des actions engagées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Relais d'information institutionnelle</li><li>• Accompagnement et animation des actions collectives</li><li>• Promotion et communication des actions engagées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprises, association de commerçant, associations nautiques, PTP, ADEME, CMA, CCIV</li></ul>

# Orientations

d'industries du  Var.			
<p><b>3.7.2 Coeur et AOA île Développer la marque parc en identifiant les produits et services insulaires.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de la marque</li> <li>• Participation à la rédaction des règlements d'usages catégoriels des produits et services du territoire</li> </ul> <p>pour la marque Parc</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des candidats, prise en charge des audits</li> <li>• Développement et animation du réseau des entreprises marquées</li> <li>• Promotion des entreprises marquées</li> <li>• Évaluation et suivi des entreprises marquées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relais d'information institutionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises figurant sur la liste des classes déposées par parcs nationaux de France</li> <li>• Offices de tourisme</li> <li>• Agence de développement touristique du Var</li> <li>• Comité régional du tourisme PACA</li> <li>• Collectivités locales avec compétence tourisme</li> <li>• PNF</li> <li>• Syndicats et fédérations professionnelles</li> </ul>
<p><b>3.7.3 Coeur et AOA île Orienter l'offre de découverte et de loisirs des îles vers une offre durable fondée sur la nature et la culture et la promouvoir sur les ailes de saison.</b></p> <p>Le développement d'une offre fondée sur la nature et la culture sur les ailes de saison (avril-mai et octobre-novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'ouvrage</li> <li>• Stratégie de développement sur les coeurs de Parc</li> <li>• Animation des groupes de travail transversaux</li> <li>• Mise en oeuvre du plan d'action et maîtrise d'ouvrage sur les propriétés du Parc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la démarche</li> <li>• Relais d'information institutionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels du tourisme et de la culture</li> <li>• Acteurs socioéconomiques</li> <li>• Compagnies de transports</li> <li>• DRAC PACA,</li> </ul>

# Orientations

<p>passé par:</p> <p>- l'ouverture des structures d'accueil et d'expositions sur les îles. Cette ouverture doit s'accompagner de la logistique d'hébergement, de restauration et de transport nécessaire ;</p> <p>- le maintien d'une desserte régulière suffisante en modulant les horaires et les tarifs des transports en fonction des différentes périodes ;</p> <p>- la création et la promotion d'une nouvelle offre de loisirs adaptée aux différents types de publics visés.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promotion et accompagnement à la mise en marché de l'offre créée</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Association des commerçants</li><li>• CDOS, CCIV</li></ul>
--	--	--	--

Référence ID de l'article : #5371

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 10:08